

## Commune D'ETALLE

### Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

**Nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à assister à la séance du conseil qui aura lieu le 02 décembre 2020 à 19h30 par Visioconférence ou en présentiel - Salle communale - Rue du Moulin n° 18 pour ceux qui ne peuvent pratiquer la visioconférence (mesures Covid-19 - Distanciation sociale)**

Etalle, le 24 novembre 2020

La Directrice Générale,



Le Bourgmestre,



#### ORDRE DU JOUR:

##### Séance publique

1. Vivalia - Assemblée Générale ordinaire - 15/12/2020.
2. Ores Assets - Assemblée Générale ordinaire – 16/12/2020
3. Idelux Environnement - Assemblée Générale ordinaire – 16/12/2020
4. Idelux Développement - Assemblée Générale ordinaire – 16/12/2020
5. Idelux Eau - Assemblée Générale ordinaire – 16/12/2020
6. Idelux Projets Publics - Assemblée Générale ordinaire – 16/12/2020
7. Adhésion à la centrale d'achats – Idelux projets Publics – Approbation convention
8. Aménagement d'une aire de jeux à Sainte-Marie-sur-Semois – Arrêt des conditions du marché
9. Zoning de Gantauffet – Approbation devis éclairage public
10. Approbation procès-verbal séance précédente

##### Séance à Huis-Clos

11. Personnel enseignant : Ratification décisions.